

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2152**

### Intitulé

Sellier maroquinier d'art

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Association de gestion du centre de formation d'apprentis du Pays de Montbéliard	Président

### Niveau et/ou domaine d'activité

**V (Nomenclature de 1969)**

**3 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

243v Cuirs et peaux (production à caractère artistique)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le sellier-marquiner d'art fabrique des objets de cuir, petite maroquinerie, sacs..., selon les techniques de la maroquinerie (rembordage) ou de la sellerie (bords rognés). Ces objets, sont des objets de luxe fabriqués en nombre limité. Le sellier-marquiner peut travailler seul ou en équipe.

Il exerce son activité à une table de travail où il réalisera les activités suivantes :

- préparation et vérification des pièces à assembler,
- montage et assemblages des pièces (collage, coutures à la main,...),
- finition des tranches (ponçage, astiquage,...),
- pose des accessoires et de la bijouterie,
- contrôle qualité de la pièce réalisée.

Le sellier-marquiner doit être capable de :

- préparer et vérifier des pièces à assembler,
- monter et assembler des pièces (collage, couture à la main, ...),
- finir des tranches (ponçage, astiquage,...),
- poser des accessoires et de la bijouterie,
- contrôler la qualité de la pièce réalisée,
- appliquer la technologie du métier,
- dessiner un produit en cuir,...

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- sellier marquiner à la table - responsable d'atelier
- prototypiste
- marquiner - sellier-marquiner

### Codes des fiches ROME les plus proches :

B1802 : Réalisation d'articles en cuir et matériaux souples (hors vêtement)

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Réalisation d'un objet en cuir (sac en cuir, doublé cuir, finition bord rogné, cousu main). Vérification de l'ordre, de la qualité du montage, des techniques de couture à la main, des finitions, de la pose de bijouterie).

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Président : 1 responsable d'entreprise. - 1 représentant du CTC, - 1 professeur ou chef de travaux d'un lycée professionnel ayant une section métiers de la mode et de l'habillement ou métiers d'art, - 2 formateurs du centre de formation, - 4 représentants minimum des entreprises n'ayant pas de lien avec les candidats.

En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 10 avril 2009 publié au Journal Officiel du 21 avril 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau V, code NSF 243, sous l'intitulé Sellier maroquinier d'art avec effet au 21 avril 2009, jusqu'au 21 avril 2014.

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

Arrêté du 19 novembre 2014 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau V, sous l'intitulé "Sellier maroquinier d'art" avec effet au 21 avril 2014, jusqu'au 29 novembre 2019.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 1er août 2003 publié au Journal Officiel du 20 août 2003 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1996 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 22 mars 2000 publié au Journal Officiel du 29 mars 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 17 octobre 1996 publié au Journal Officiel du 13 novembre 1996 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

#### Autres sources d'information :

#### Lieu(x) de certification :

CFA du pays de Montbéliard

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CFA du pays de Montbéliard, rue des Frères Lumières, 25200 BETHONCOURT

#### Historique de la certification :